FICHE DE SYNTHESE INTERMEDIAIRE DE BDK : Rééducation genou DROIT

PATIENT

Nom	**DUPONT**
Prénom	**NICOLE**
Sexe	**Feminin**
Age	**69**
Taille (m)	**1.65**
Poids (kg)	**70**

ASSURE

Numéro assuré	
Exonération	
Date A.T.	
Numéro A.T.	

PROFESSION / SCOLARITE

Retraité(e)

ANTECEDENTS

Paget.
PTH droite.

ACTIVITES / OCCUPATION / VIE SOCIALE

Jardinage

CADRE DE VIE ET ATTENTES

Entourage familial normal
Appartement / Escaliers / 3 étage(s)

PROTOCOLE THERAPEUTIQUE

Nbre séances	**15**
Lieu	**Cabinet**
Soins	**Individuels**
1ère séance	**23/06/2004**
Rythme	**3 par semaine**
Urgent	

Prescripteur	**DR CHARBONNEL Henri**	Date	**22/06/2004**	**Prescription non quantitative**
Adresse	**Allée des Sources**	Motif	**Rééducation genou droit**	
		HDLM	**Douleur à la descente d'escaliers dans le genou droit**	
	63000 CLERMONT-FERAND		**limitant les activités.**	
N° ADELI	**63 1 04598 6**	Prescription antérieure pour cette indication : **Non**		
Téléphone	**01 02 03 04 05**			

DEFICITS STRUCTURELS ET FONCTIONNELS	Bilan du 23/06/2004	Bilan du 20/07/2004
Déficits structurels (Douleur/Articulaire/Musculaire)		
Douleurs dans activités quotidiennes / EVA	6.5	4
		Diminution des douleurs au mouvement.
Hanche / Mobilité passive hanche droite	Anormale	Anormale
Hanche / Particularité hanche droite	Prothèse	Prothèse
Hanche / Déformation hanche droite	Rot. interne	
Genou / Mobilité passive genou droit	Anormale	Anormale
Genou / Particularité genou droit	Arthrose	Arthrose
Genou / Déformation genou droit	Valgus	Valgus
Genou / Déficit de mobilité genou droit	Extension.	
		Récupération complète de la mobilité : genou droit.
Muscles hypotoniques / Genou	Droit : fléchisseurs, extenseurs.	Droit : fléchisseurs, extenseurs.
		Récupération musculaire partielle du mbr inférieur.
Déficits fonctionnels		
Membres inférieurs / Station debout bipodale	Facile	Facile
Membres inférieurs / Unipodale gauche	Facile (durée de l'appui > 5 secondes)	Facile (durée de l'appui > 5 secondes)
Membres inférieurs / Unipodale droite	Difficile (durée de l'appui < 5 secondes)	Facile (durée de l'appui > 5 secondes)
Verrouillage des genoux / Genou gauche	Oui	Oui
Verrouillage des genoux / Genou droit	Non	Oui
Epreuve de TINETTI dynamique	16 (Pire : 18 / Meilleur : 9)	13 (Pire : 18 / Meilleur : 9)
		Amélioration des possibilités fonctionnelles.
		Reprise partielle des activités antérieures.
Activités / Vie quotidienne		
Activité la plus gênée (vie quotidienne ou prof.)	Escaliers descente.	Escaliers descente.
Marche / Périmètre ou durée	De 10 à 50 mètres	De 50 à 300 mètres
Marche / Aide à la marche	1 canne	Aucune
Marche / Franchissement d'obstacles	Difficile	Difficile
		Amélioration des conditions de vie quotidienne.

PRATICIEN

Marc DELAIRE
9 rue Armand Fallières
Bâtiment 13
63100 Clermont-Ferrand
Tel : 04 73 36 34 61
m.delaire@d2i-i.com
N°: 01 1 00601 2

DIAGNOSTIC KINESITHERAPIQUE ISSU DU BILAN INITIAL (23/06/2004)

Importantes douleurs au mouvement. Déficit articulaire modéré : genou droit. Déficit stabilisateurs genou. Déficit fonctionnel important. Gêne majeure dans la vie quotidienne.

OBJECTIFS DU TRAITEMENT

Diminuer douleur, contractures, tensions musculaires.
Eviter la dégénérescence musculaire.
Récupérer la marche sans boiterie.

TRAITEMENTS KINESITHERAPIQUES

Douleur => Electrothérapie antalgique
Raideur => Massage : Décontracturant
Récupération et entretien de la mobilité
Renforcement musculaire : Travail statique progressif.
Rééducation proprioceptive
Réhabilitation : Franchissement obstacles et escaliers., Marche sur sol instable, Travail appui unipodal.
Prévention - Conseils : Programme d'exercices à domicile.

CONCLUSIONS / COMMENTAIRES

Objectifs atteints partiellement
Déficience musculo-squelettique légère, réversible, en cours de récupération.

PROPOSITIONS CONSECUTIVES

Poursuite traitement
Traitement à poursuivre sur axe : insuffisance musculaire, locomotion.

Fiche n°	Date / Cachet / Signature du Praticien
203 - 1	

Page
1 / 1

Signature patient ou représentant (1)

(1) Le patient ou son représentant autorise le praticien à transmettre les données de cette fiche au Service Médical du Régime de couverture dont il dépend